

Evaluation du Programme InTerLUD

Analyse et synthèse des indicateurs

-

Quatrième semestre

Après une première collecte et analyse des indicateurs du système de suivi du programme InTerLUD sur le semestre janvier – juin 2021, le présent document reprend les éléments saillants du travail réalisé durant le semestre suivant, soit la période courant du 01/07/2022 au 31/12/2022. L'analyse est déclinée au travers des différents axes stratégiques de la mise en œuvre de la démarche.

De manière générale, le deuxième semestre 2022 a été une phase axée sur l'accompagnement des collectivités engagées dans une charte. En effet, au regard de l'avancement de la démarche InTerLUD, l'accent a été porté sur une opérationnalisation de l'appui proposé, la concrétisation des chartes.

1. S1 – Bilan des rendez-vous bilatéraux Cerema et LLC/ collectivités

Il n'y a alors pas eu de nouveaux rendez-vous de sensibilisation tenus durant le deuxième semestre 2022. Au 31/12/2022, ce sont donc toujours **150 EPCI qui ont fait l'objet de rendez-vous bilatéraux avec le Cerema** (pouvant être accompagné par LLC), soit **un objectif de réalisation de 250 entretiens individuels atteint à hauteur d'environ 60%**. Les référents LLC ont ainsi été aux côtés du Cerema pour **78** de ces rencontres bilatérales avec les collectivités.

Néanmoins, ce volet de sensibilisation a été poursuivi lors de rendez-vous « complémentaires » réalisés suite par exemple à des changements de poste ou de nomination d'un élu référent sur la logistique urbaine au sein de collectivités déjà rencontrées une première fois. 6 EPCI ayant fait l'objet de ces échanges ont par la suite été volontaires pour s'engager dans la démarche.

Pour rappel, la catégorisation des EPCI sensibilisés est la suivante :

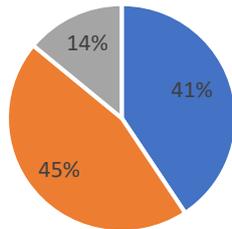
- | |
|--|
| <p>L'ensemble des collectivités rencontrées se répartissent de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- 61 comptent moins de 100 000 habitants (39 au 30/06/2021) ;- 68 correspondent à des agglomérations moyennes, avec plus de 100 000 habitants (44 au 30/06/2021) ;- 21 sont des métropoles (19 au 30/06/2021). |
|--|

Au regard de la répartition des objectifs chiffrés en termes d'engagement des différentes catégories d'EPCI, les agglomérations moyennes (+ 100k habitants) sont les plus représentées (objectif d'engagement plus important à atteindre pour celles-ci, de 25%), nécessitant des

actions de sensibilisation plus marquées. Les rendez-vous accompagnés par LLC présentent le même schéma :

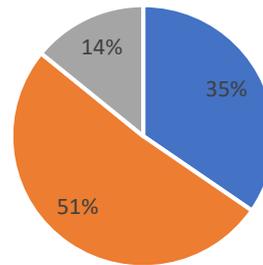
- **27** EPCI de moins de 100 000 habitants (18 au 30/06/2021) ;
- **38** sont es agglomérations moyennes, avec plus de 100 000 habitants (26 au 30/06/2021) ;
- **11** sont des métropoles (8 au 30/06/2021).

Nombre total d'EPCI rencontrés en fonction de leurs tailles



■ CA - 100k hab. ■ CA + 100k hab. ■ Métropole

Nombre d'EPCI rencontrés par LLC



■ CA - 100k hab. ■ CA + 100k hab. ■ Métropole

A la suite de ces rendez-vous, **114** questionnaires ont été renseignés par les participants (soit 74% des collectivités rencontrées, pourcentage légèrement supérieur à celui constaté lors de la précédente analyse). En complément, les référents de la démarche ont renseigné les questionnaires manquants, permettant de mettre en évidence les éléments suivants :

- la cartographie des services dans lesquels la logistique urbaine durable (LUD) est évoquée montre une répartition qui est restée similaire au gré des semestres de mise en œuvre de la démarche : environ **62% des EPCI abordent cette thématique sous l'entrée Transports / Mobilité / Déplacements**. Les autres services ou thématiques représentés le sont de manière égale (21%).

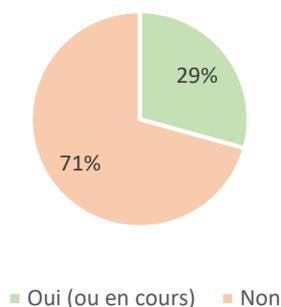
La logique urbaine durable est donc toujours principalement abordée dans une approche plus technique, moins transversale et spécifique aux enjeux de transports urbains (voitures, transports en commun, véhicules de service...), bien que les rendez-vous plus récents aient montré des participants doubles pour chaque rendez-vous, pouvant appartenir à deux services différents ;

- en complément de cette entrée thématique, une certaine appréciation des niveaux de responsabilité des interlocuteurs rencontrés au sein des EPCI a été réalisée, pouvant illustrer le niveau de prise en compte de ce sujet. Environ **59% des répondants sont classés dans la catégorie Directeur / Responsable / Chef de service**, une légère augmentation ayant été progressivement constatée (54% au dernier semestre 2021) et pouvant décrire une réelle importance accordée à ces rendez-vous de sensibilisation. Une appropriation des enjeux de LUD au niveau de ces niveaux de responsabilité au sein des collectivités pourrait alors permettre à la suite de ces rendez-vous une meilleure intégration de leurs contenus dans les démarches entreprises par les EPCI, et une dynamique de déclinaison dans les services inhérents et par les agents. Les chargés de mission / chefs de projet représentent quant à eux la deuxième catégorie professionnelle la plus représentée (34%).

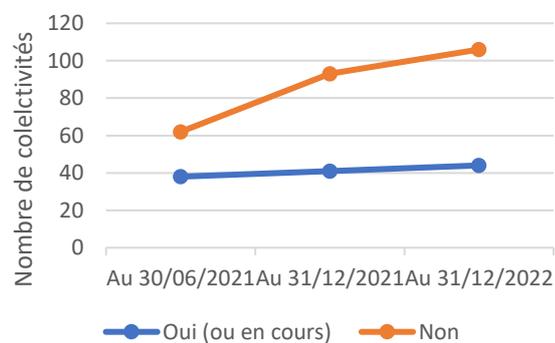
Le niveau de maturité en LUD des EPCI rencontrés a pu être appréciée au regard de différents éléments notamment issus des questionnaires renseignés par les membres des collectivités eux-mêmes (soit 112 réponses) :

- la présence ou non de ZFE dans chaque territoire. **La majorité des EPCI rencontrés n'en présente pas** (106, ou 71%, pourcentage similaire à celui constaté lors de la première analyse), ce qui peut illustrer des actions de sensibilisation majoritairement menées auprès de collectivités n'ayant a priori pas mis en place d'action répondant à ces enjeux de LUD. Ceci est illustré par le graphique ci-dessous, indiquant une tendance d'évolution plus forte de la tenue de rendez-vous de sensibilisation auprès des EPCI sans ZFE, qu'à destination des secondes, au nombre n'ayant que peu augmenté depuis le premier semestre 2021 ;

Caractéristiques des collectivités rencontrées au 31/12/2021



Nombre d'EPCI rencontrés selon la présence de ZFE

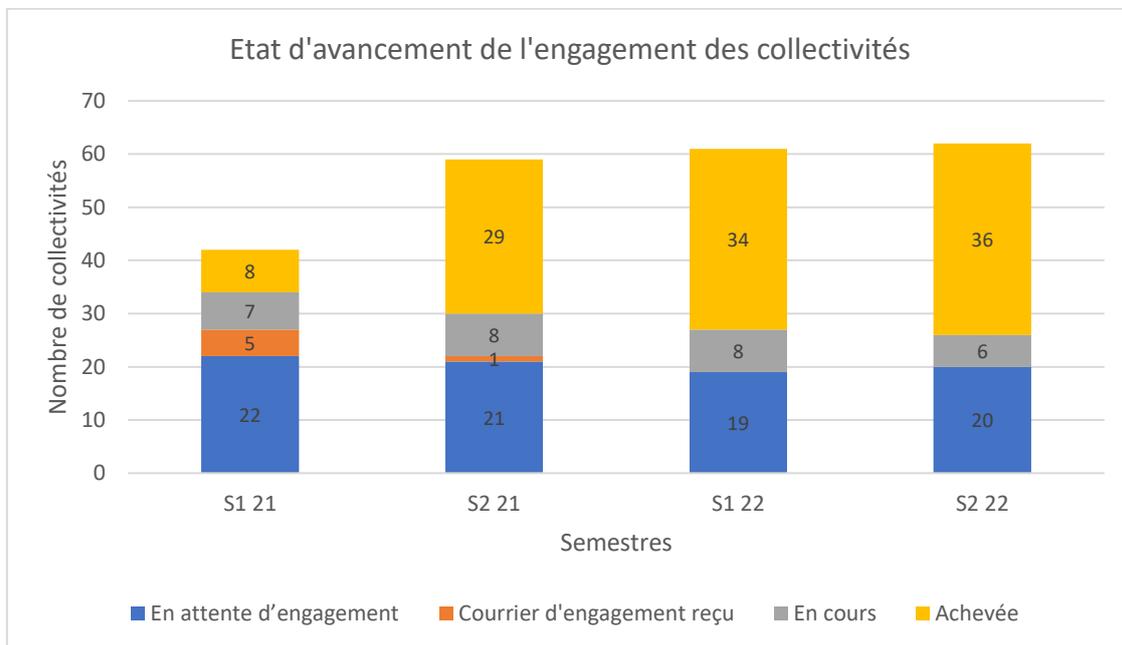


- leur catégorisation selon 4 niveaux (définis dans la fiche indicateur S1-4-c, selon notamment le niveau d'avancement de leur politique en matière de LU). Les collectivités rencontrées, qui se répartissaient précédemment de manière plus ou moins homogène dans ces différentes classes, décrivent maintenant une plus forte représentation des niveaux 0 (40%) ou 2 (29%).

Ces éléments étant issus de l'analyse des réponses apportées aux questionnaires transmis à la fin de chaque rendez-vous, des biais pourraient apparaître dans cette analyse. Le constat émis lors de l'analyse 1 reste juste, soit celui d'une sensibilisation plus marquée des collectivités auprès de celles présentant des niveaux de maturité, et donc des connaissances, les plus faibles autour de la logistique urbaine. C'est à ce niveau que les rendez-vous doivent à être les plus efficaces.

A la suite des entretiens effectués lors de la phase de sensibilisation, l'année 2022 se termine avec **62 collectivités**, sur les 150 rencontrées, qui se déclaraient a minima comme volontaires pour s'engager dans la démarche (une de plus durant le dernier semestre 2022). A ce jour, les deux tiers de ces EPCI présentent une convention d'engagement signée (41). 20 EPCI volontaires sont par ailleurs en attente d'engagement. Au regard de la durée de programme InTerLUD, cet état d'avancement de l'engagement catégorisé comme « en attente » peut être lié à des délais de décisions en interne ou de processus administratif notamment plus long que celle-ci. Ces 20 collectivités pourraient alors faire l'objet d'un conventionnement dans le cadre de LUD+ afin de pouvoir les accompagner comme

souhaité. Il doit par ailleurs être précisé que depuis leur engagement, 2 conventions ont été annulées par des collectivités (Pays de Grasse et Montpellier), portant un accompagnement effectif de 41 EPCI.

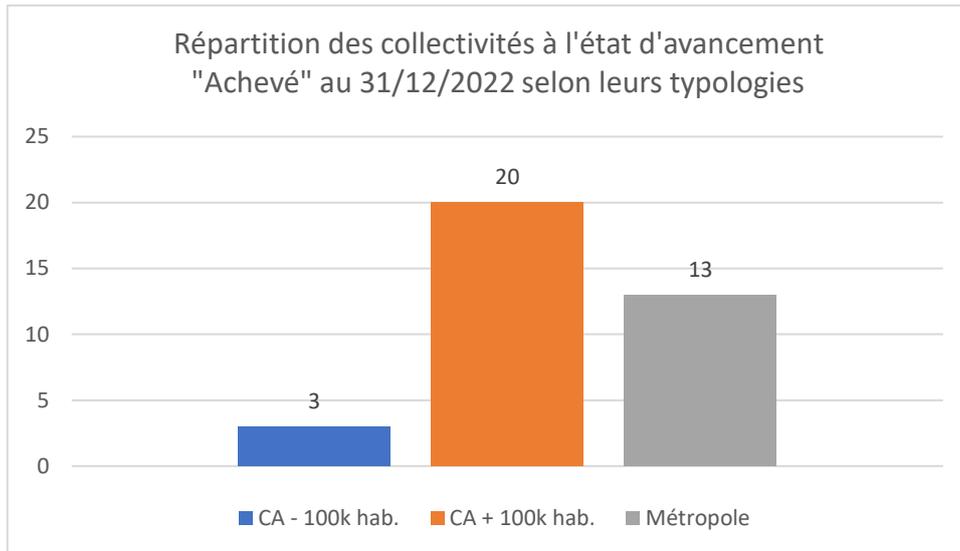


L'objectif de signature de 50 EPCI est donc atteint à hauteur de 72% à la fin du premier semestre 2022, objectif qui sera dépassé (de 24%) si toutes les collectivités en cours d'engagement finalisent ces démarches.

L'état d'avancement de l'engagement des collectivités peut par ailleurs être analysé selon différents critères : la présence ou non de ZFE, le nombre d'habitants, et leur niveau de maturité.

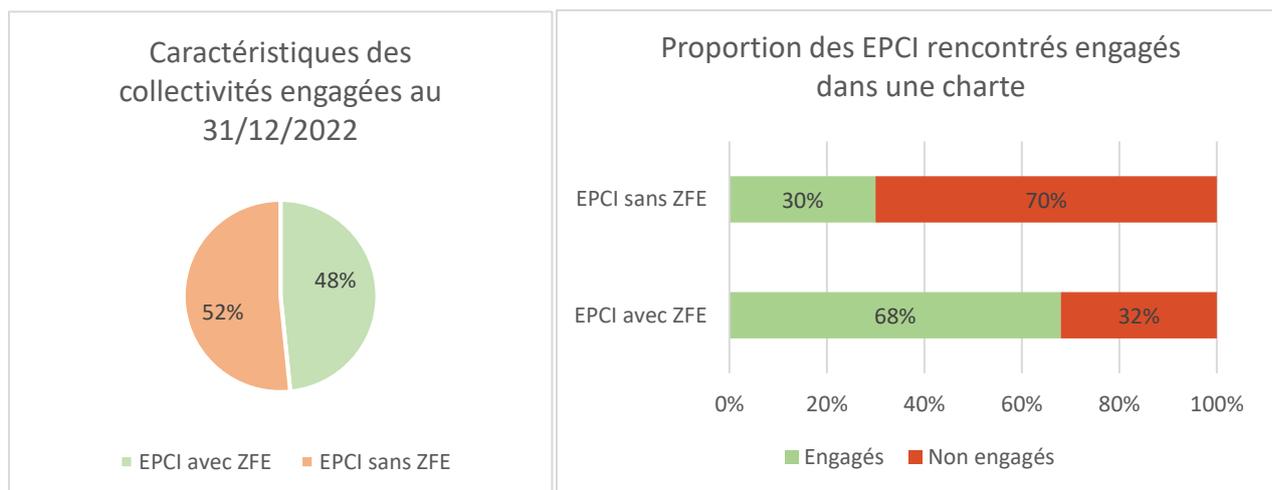
Au regard des catégories d'EPCI, l'avancement de l'engagement peut être décrit comme homogène sur la période de mise en œuvre du programme InTerLUD, et toujours cohérent avec les ambitions affichées :

- 14 collectivités de moins de 100 000 habitants se sont déclarées volontaires, et 3 ont une convention d'accompagnement signée ;
- 31 collectivités de plus de 100 000 habitants se sont déclarées volontaires, pour un objectif de 25, et 20 présentent une convention signée. Ceci traduit l'atteinte de l'objectif de 25 chartes à hauteur de 72% ;
- 17 métropoles ont signé une convention. L'ambition les concernant est alors complétée.



En ce qui concerne la caractérisation des EPCI en fonction de la présence de ZFE ou non, les **collectivités n'en présentant pas sont celles qui ont été les plus concernées par des rendez-vous de sensibilisation** durant cette phase, et sont en lien **les plus nombreuses à avoir manifesté leur volonté d'engagement** : 30 collectivités avec ZFE, ou en projet sont engagées, sur le total de 62 EPCI, à la date du 31/12/2022 (48%), contre 14 sur 59 (24%) à la date du 31/12/2021.

Cette augmentation peut ainsi traduire pour certains EPCI engagés une sensibilisation initiale plus forte, et/ou le rôle joué par la réglementation dans la mise en place d'une démarche de LUD, soit une maturité préexistante facilitatrice de l'engagement des collectivités dans une charte. Ceci est également illustré par un ratio d'EPCI engagés parmi les rencontrés plus important lorsque ceux-ci présentent une ZFE, existante ou en projet : 48% des collectivités engagées font parties de cette catégories, alors qu'elles ne représentent que 29% de l'ensemble des rendez-vous réalisés, ce qui représente une proportion de 68%, contre 30% pour les autres.



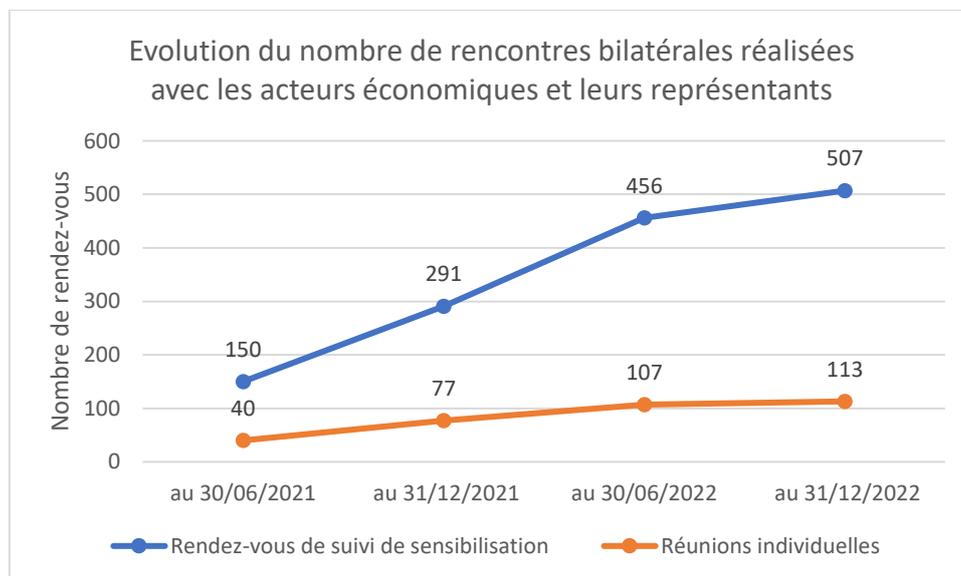
2. S2 et Bilan de la sensibilisation des acteurs économiques et leurs représentants

En parallèle, un deuxième volet poursuit l'objectif de sensibiliser les acteurs économiques de 150 EPCI, en menant des actions à différentes échelles et en ciblant une multitude d'acteurs appartenant d'une part au monde économique, et d'autre part au domaine public.

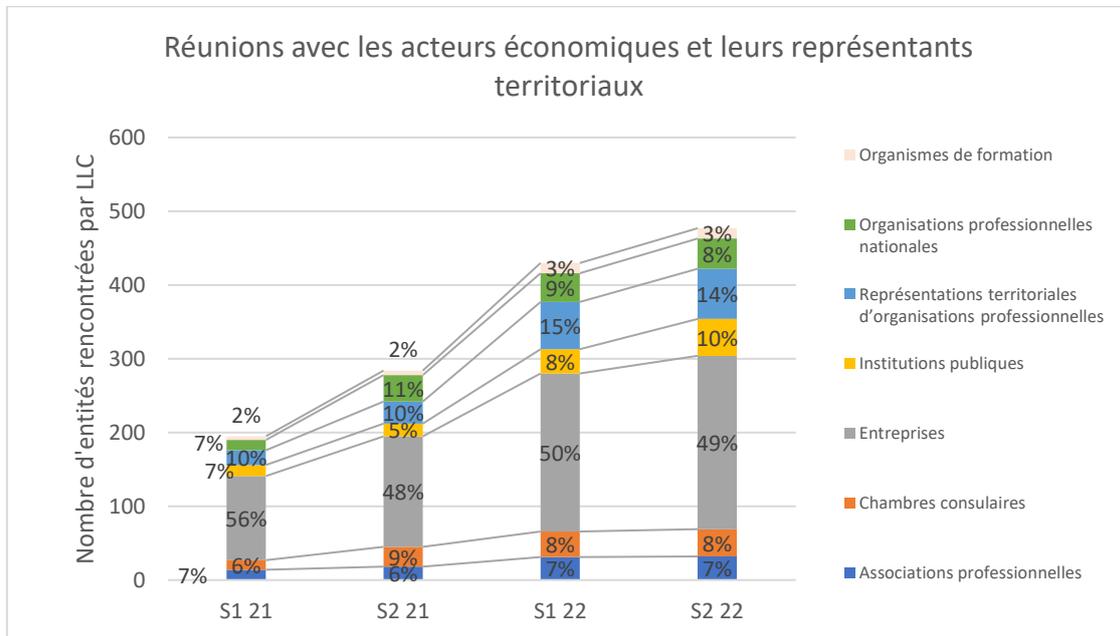
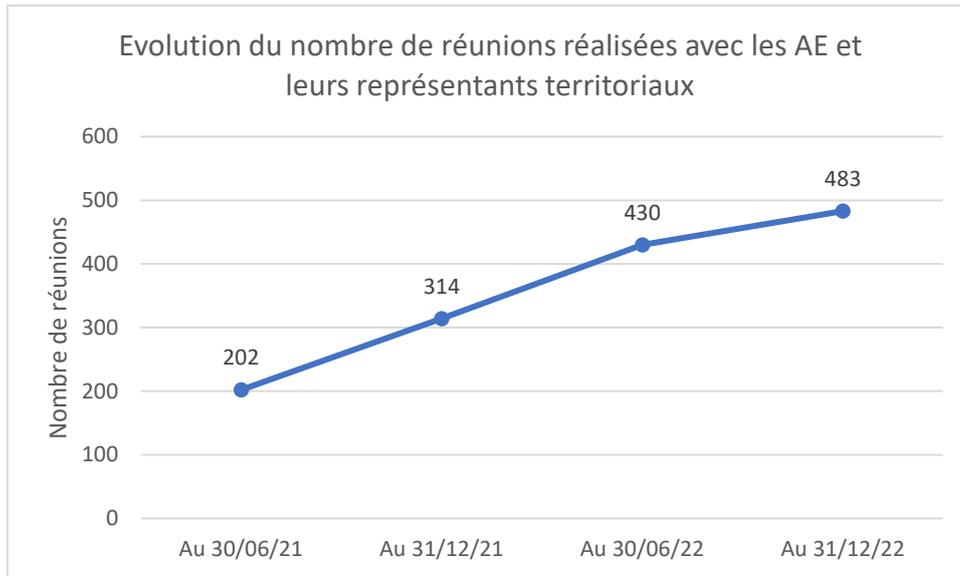
Des rendez-vous de sensibilisation par LLC ont continué d'avoir lieu durant le dernier semestre 2022.

Afin de favoriser la mise en place de partenariats publics/privés, des rencontres avec les représentants professionnels nationaux uniquement dans le cadre d'actions de sensibilisation ont continué d'augmenter en suivant une évolution relativement constante depuis 2021, selon les caractéristiques suivantes :

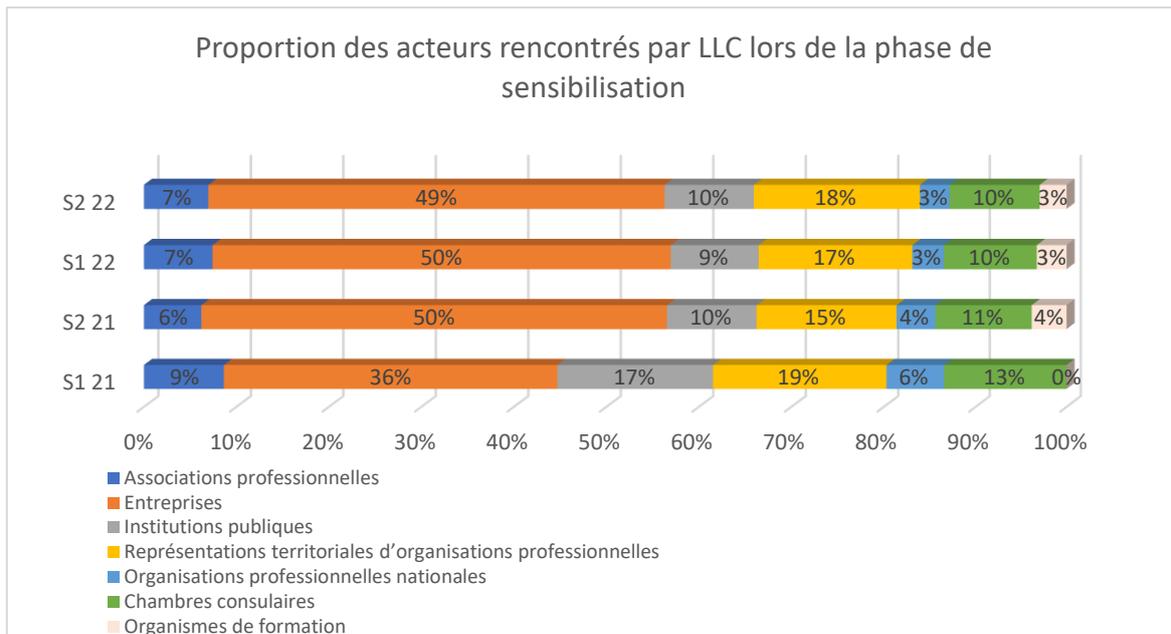
- **111 rencontres avec les représentants professionnels nationaux ont été effectuées, dont 20 durant ce dernier semestre, uniquement lors de réunions.** Les principales modalités sont similaires : ce sont en grande majorité des organisations professionnelles qui ont été rencontrées (63% des interlocuteurs), et ce lors de réunions plutôt qu'en face à face (85 des 111 rencontres). Ceci permet une sensibilisation à large échelle, plus transversale et ensuite descendante ;
- **620 rencontres bilatérales réalisées avec les acteurs économiques et leurs représentants,** avec des constats qui restent également similaires d'un semestre à l'autre : ces rencontres se sont principalement déroulées auprès des entreprises (41%), puis les représentations territoriales d'organisations professionnelles (ces catégories d'acteurs représentent 66% de ces rencontres, soit une proportion légèrement supérieure aux précédents semestres). Comme précédemment 82% d'entre elles ont eu lieu sous la forme de réunions individuelles. Il peut également être mentionné une **croissance moins forte du nombre de ces rencontres** (moins d'actions de sensibilisation) ;



- **483 réunions collectives avec les AE,** avec une forte prégnance des entreprises toujours constatée (49%). En outre, la part des institutions publiques a nettement augmenté, leur nombre ayant progressé de 51%. Enfin, ici aussi, la tendance d'évolution a été moindre que durant le semestre précédent ;



- Durant ce deuxième semestre 2022, 14 réunions avec des acteurs institutionnels territoriaux ont été tenues, soit une forte progression (total de 61, contre 47 au 30/06/2022), toujours lors de cette phase initiale de prospection maintenant terminée.
- Enfin, de manière plus globale, les acteurs rencontrés par LLC lors de la phase de sensibilisation sont principalement des entreprises, représentant environ 50% depuis 2021, après une forte augmentation durant le deuxième semestre 2021. Les proportions de chaque catégorie d'acteurs et représentants ont sensiblement été similaires d'un semestre à l'autre.



Un certain panel d'acteurs est concerné afin de permettre une bonne représentativité des différentes catégories de l'écosystème de la LUD et une complémentarité des différentes actions de sensibilisation menées par LLC. Les chambres consulaires et opérateurs économiques nationaux ont été concernés durant ces 6 derniers mois.

En complément de ces rendez-vous, des séminaires thématiques sont organisés afin de rassembler les professionnels concernés pour les sensibiliser et échanger sur des sujets plus spécifiques de la LUD. **37 séminaires ont ainsi été réalisés** au 31/12/2022, 1 événement national ayant été réalisé durant ce deuxième semestre 2022, et concernant le sujet du verdissement des flottes. Les séminaires régionaux restent alors l'échelle ayant été la plus ciblée par ces séminaires thématiques.

En parallèle, **18 d'entre eux abordaient des thèmes doubles**, faisant l'objet d'une présentation et discussion autour de thématiques complémentaires.

L'ensemble de ces séminaires a permis de réunir et sensibiliser environ 1 220 participants.

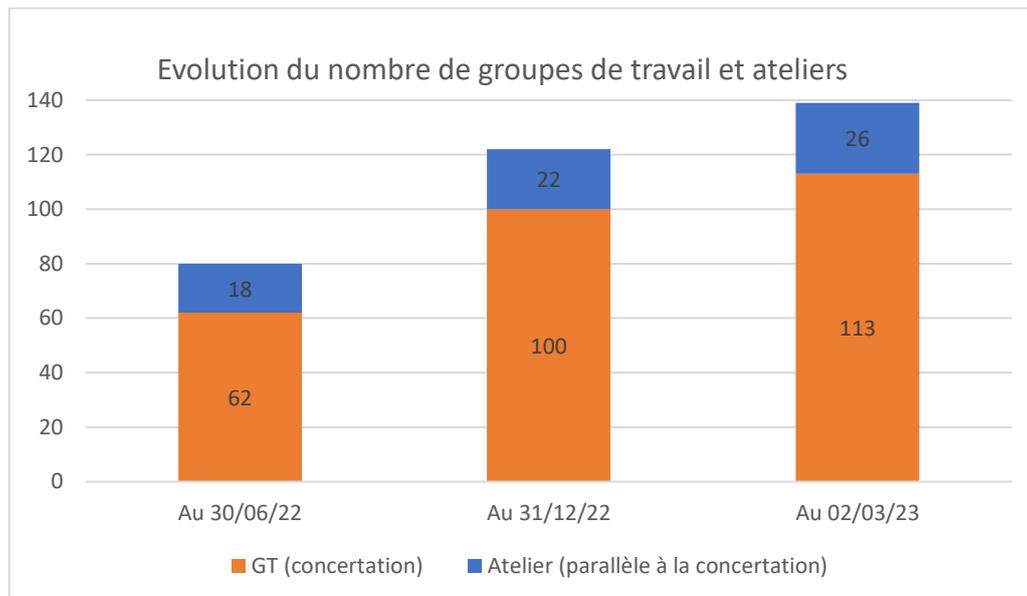
En parallèle de la poursuite des actions de sensibilisation, l'accompagnement des acteurs s'est décliné et renforcé progressivement au travers de la **phase de mobilisation** de la démarche InTerLUD.

Etape plus spécifique ou adaptée à chaque collectivité engagée, l'objectif ici est de maintenir, consolider la dynamique initiée ou développée au sein des EPCI et favoriser la concertation entre les différents acteurs. Ce sont ces moments d'échanges qui doivent permettre la co-construction de la charte et des actions à décliner.

La méthodologie est donc sensiblement différente et a évolué depuis la phase de sensibilisation. L'objectif poursuivi ici est d'accompagner la structuration d'une gouvernance partagée au sein des collectivités, avec les professionnels, sur la base d'une cartographie de l'écosystème des parties prenantes de la LUD, impliquant alors les acteurs économiques pour co-construction de la charte. Pour ce faire, des ateliers sont dans un premier temps réalisés pour familiarisation de la démarche, avec LLC présent en co-animation au besoin, en appui auprès des collectivités. Cette fonction support est adaptée en fonction des collectivités.

Les actions de mobilisation réalisées le sont principalement à visée d'organisation d'ateliers et groupes de travail. Cette phase constitue l'accompagnement final à la charte de logistique urbaine, avec l'équipe d'InTerLUD intervenant en appui et articulation pour l'amélioration des compétences sur ce sujet notamment. L'objectif poursuivi conjointement est de rédiger et valider la charte et les actions visées en réponse aux enjeux identifiés.

Au 31/12/2022, 22 ateliers et 100 groupes de travail ont ainsi été réalisés, ces derniers représentant à cette date 42% de l'ensemble des événements réalisés.



En se portant sur les thématiques abordées durant ces temps de travail, on note que les occurrences sont globalement similaires à l'ensemble des événements tenus, avec quelques spécificités. En effet, les sujets des enjeux de la logistique urbaine, des conditions de livraison, le programme InTerLUD, ainsi que des ZFE sont les plus fréquemment repris, groupes de travail et ateliers cumulés comme sur la totalité des événements.

Néanmoins, lorsqu'on s'intéresse aux ratios des thématiques traitées lors des groupes de travail sur l'ensemble des types d'événements, on constate que certains sujets sont principalement abordés lors de ces occasions, tels que :

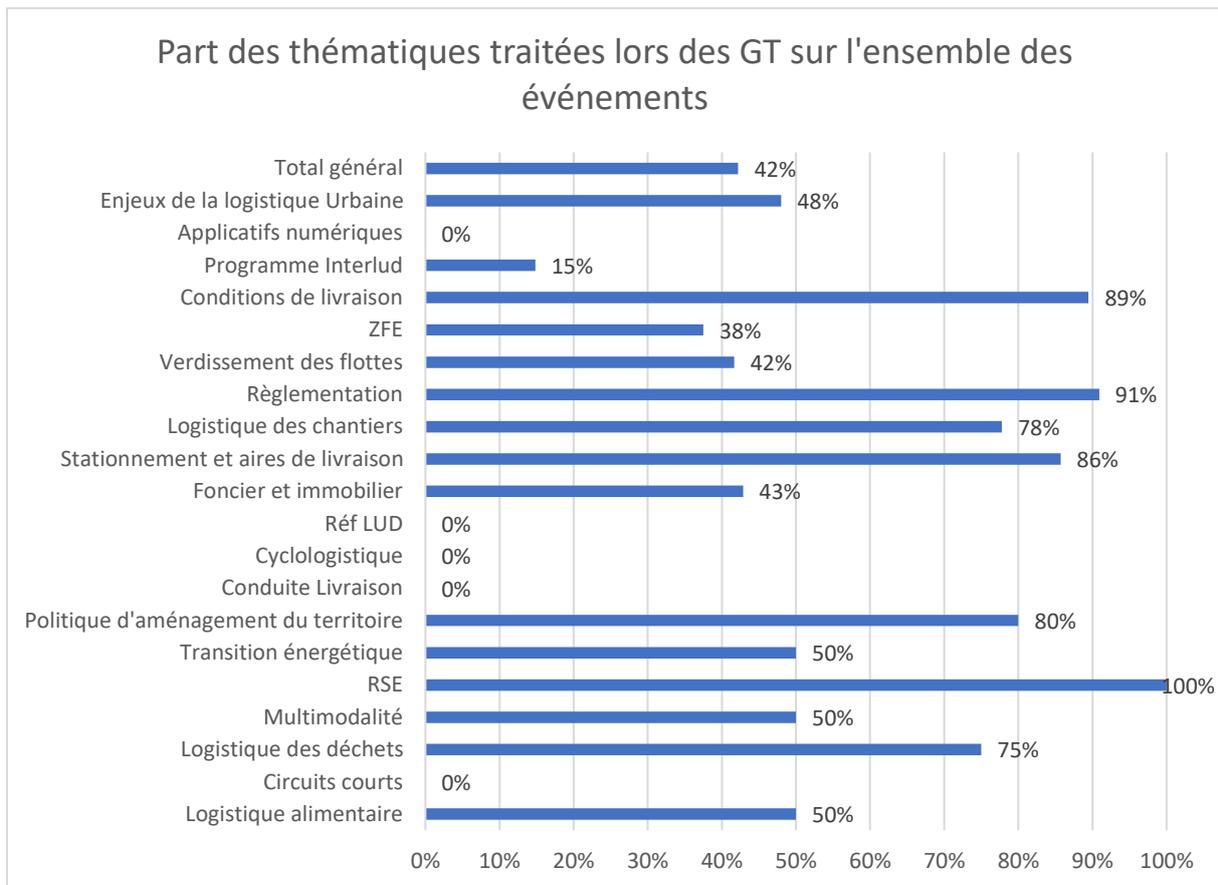
- La RSE (thématique entièrement traitée lors des groupes de travail) ;
- La réglementation (91% des événements durant lesquels ce sujet a été abordé correspondent à ces groupes de travail) ;
- Les stationnements et aires de livraison (86%) ;
- Les politiques d'aménagement du territoire (80%) ;
- Ou encore la logistique des déchets (75%).

La forte prégnance de cette échelle permet une approche plus ciblée et adaptée aux enjeux de chaque collectivité, en traitant de manière concrète des enjeux territoriaux.

Cette étape rentre particulièrement dans la séquence d'accompagnement du programme :

- Diagnostic des enjeux
- Identification de pistes d'actions adaptées et priorisation
- Elaboration et validation de la charte

- Opérationnalisation.

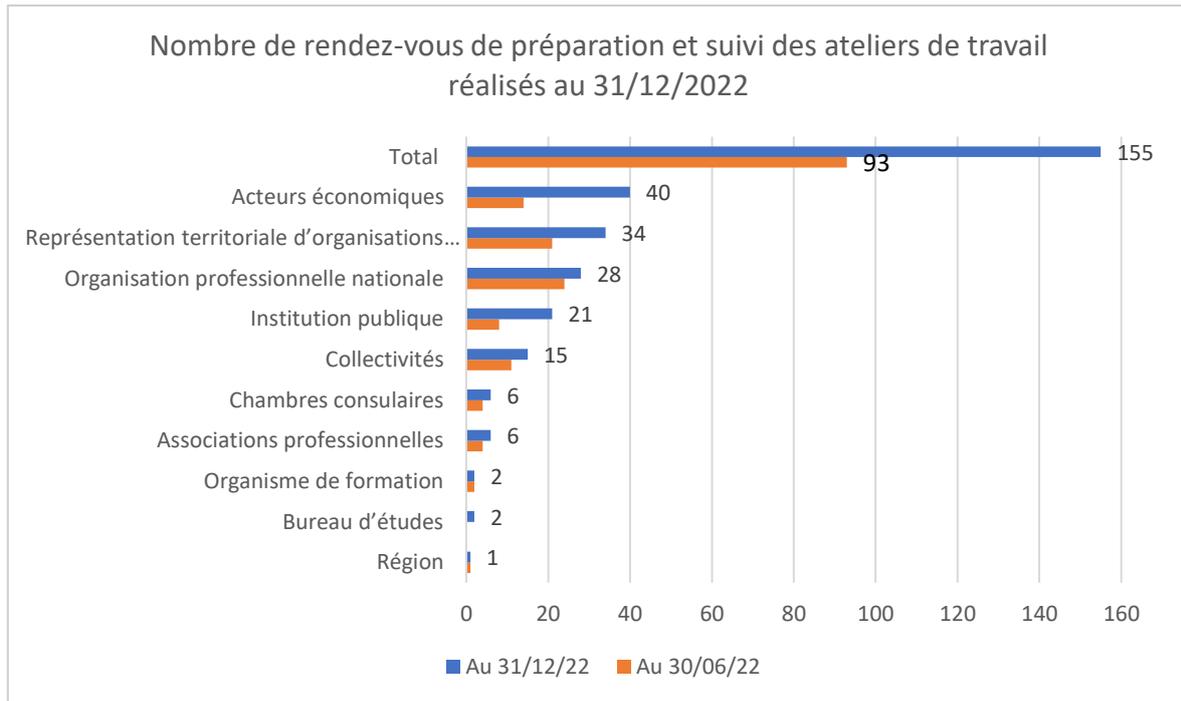


Enfin, afin de pouvoir assurer le double objectif de structuration des acteurs économiques et d'implication de l'ensemble des parties prenantes dans les étapes de concertation des collectivités, les temps d'échanges constitutifs sont organisés selon deux volets :

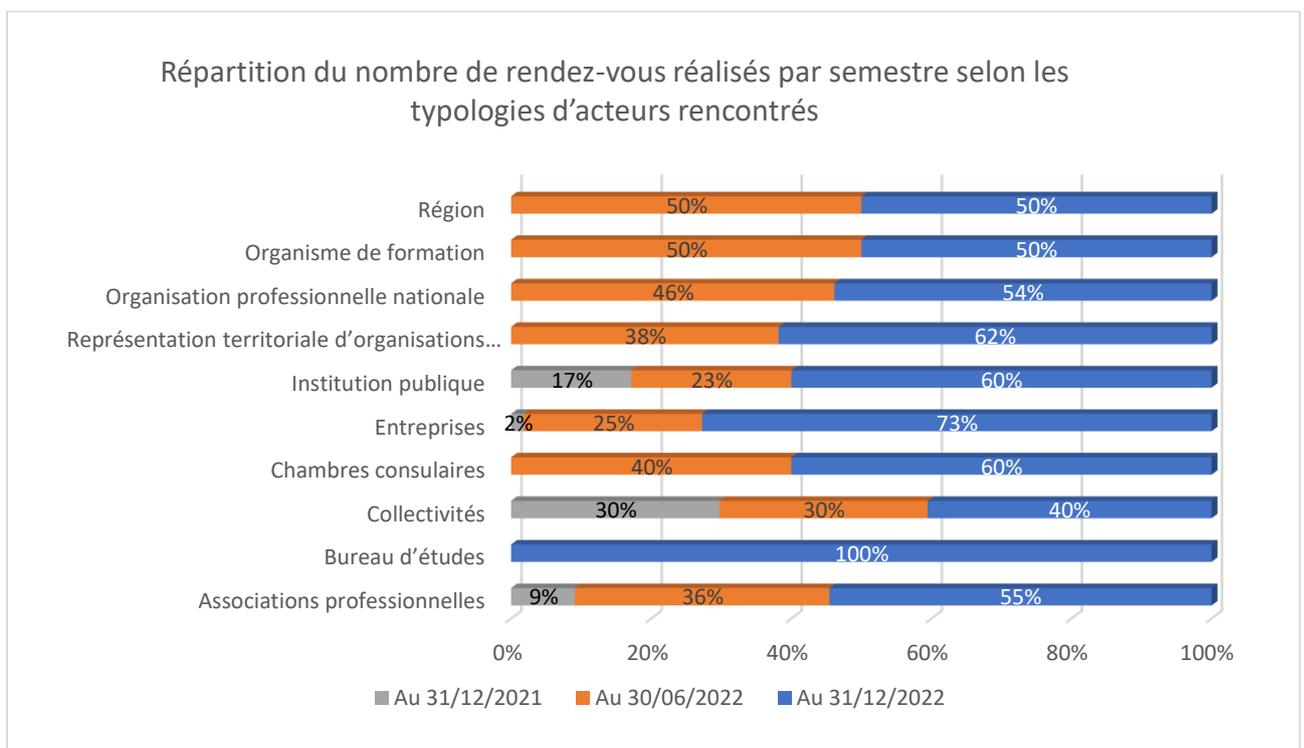
- Des rendez-vous de préparation et suivi des ateliers de travail ;
- Des rendez-vous de structuration de la gouvernance et organisation de la concertation.

Rendez-vous de préparation et suivi des ateliers de travail

Au 31/12/2022, **155 rendez-vous avaient été tenus** (89 au 30/06/2022), au travers desquels 104 structures différentes ont participé. Les entreprises ont été les principales concernées durant ce dernier semestre : 72 rendez-vous réalisés durant ce seul semestre, dont 26 auprès d'acteurs économiques.

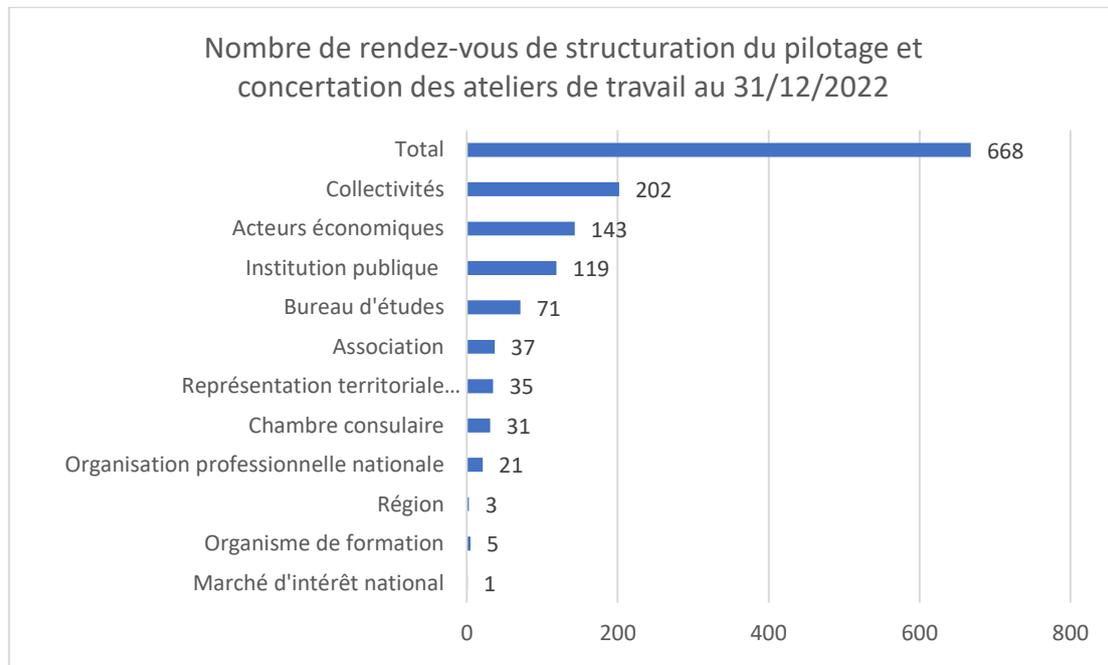


On constate que, bien qu'en nombres variables, la répartition de certaines catégories d'acteurs rencontrés au cours de ces rendez-vous a évolué au cours des derniers semestres, indiquant une adaptation de l'accompagnement en fonction de l'avancée des démarches : comme décrit précédemment, 73% des entreprises rencontrées l'ont été durant le deuxième semestre 2022, mais cette prépondérance est également constatée en ce qui concerne les représentations territoriales d'organisations professionnelles ou encore les institutions publiques.



Rendez-vous de structuration de la gouvernance et organisation de la concertation des ateliers de travail

Au 31/12/2022, **668 rendez-vous avaient été tenus** (285 au 30/06/2022). Cette modalité d'accompagnement a donc été renforcée durant ce deuxième semestre 2022, ayant permis à cette date d'intervenir auprès de 42 collectivités différentes, et ce au travers des 202 temps d'échanges ayant été recensés.

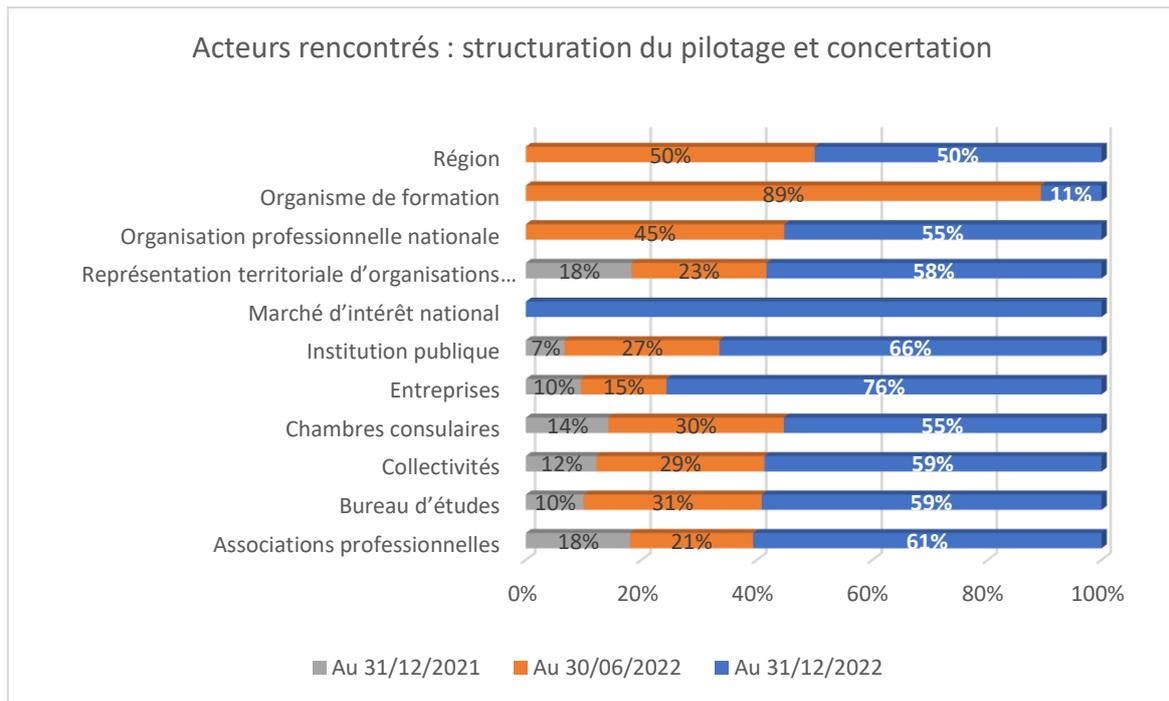


Outre celles-ci, on note que les acteurs économiques et institutions publiques, ayant majoritairement participé à ce type de rendez-vous après les EPCI, ont également fait l'objet d'un ciblage plus fort (respectivement 76% et 66% d'entre eux réalisés entre juillet et décembre 2022).

Ainsi, le constat précédemment fait d'une tendance d'évolution moindre des rendez-vous de sensibilisation réalisés au cours du dernier semestre 2022 est lié à l'augmentation en parallèle du nombre de temps de travail dédiés à l'accompagnement à la structuration de la gouvernance au sein des collectivités sur la thématique de la LUD.

En effet, une fois la phase de sensibilisation spécifique aux acteurs économiques majoritairement finalisée, le travail des équipes d'InTerLUD s'est consolidé autour de l'organisation de groupes de travail et d'ateliers, pour faire travailler de concert collectivités et acteurs de l'écosystème de la LUD. Les phases de sensibilisation à proprement parlé et de mobilisation se distinguent également :

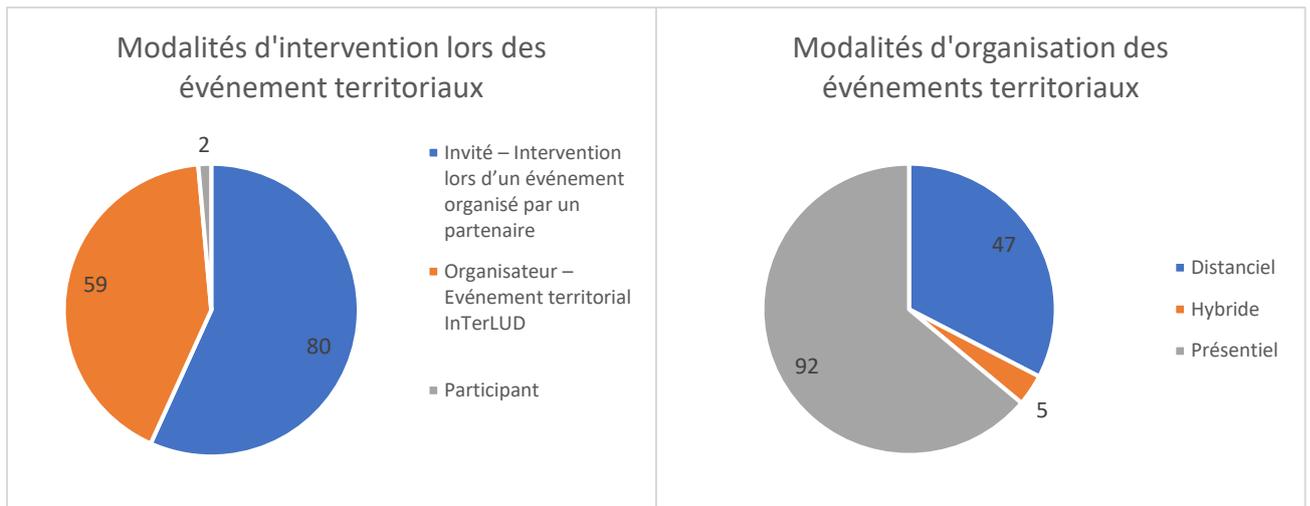
- Par moins de rendez-vous individuels pour laisser la place et accorder toute son importance à des temps d'échanges partenariaux et collaboratifs ;
- Par une variété d'interlocuteurs différents : les acteurs économiques ont continué à être les cibles des rendez-vous, mais en développant les rencontres avec les collectivités et bureaux d'études pour organiser à leur côté une concertation représentative des enjeux ainsi que des besoins des différentes parties prenantes, identifiées notamment lors de la phase de sensibilisation.



3. S4 - Bilan des événements territoriaux

La démarche InTerLUD, ainsi que la thématique de la logistique urbaine durable et ses enjeux, ont été abordées par le Cerema et Logistic-Low-Carbon lors de **147 événements territoriaux différents** (+ 45 par rapport au précédent semestre), principalement tenus en présentiel (92) (à mettre en perspective du contexte sanitaire le rendant maintenant possible).

De nouveau, la majorité de ces événements reste des interventions lors d'événements organisés par des partenaires, mais cette proportion continue à diminuer (54%, contre 59% lors de la dernière analyse).

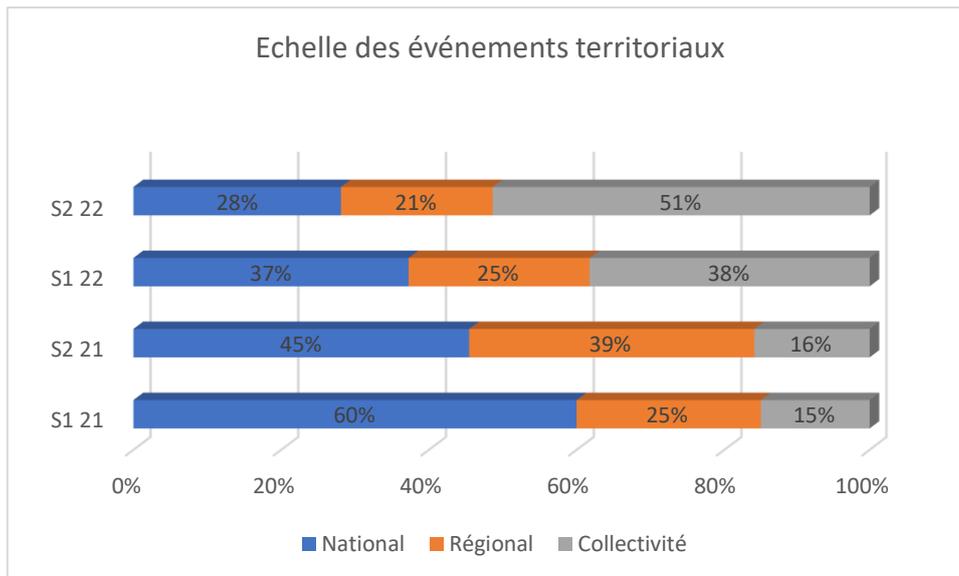


		S2 21			S1 22			S2 22			Total par modalité d'intervention	Nombre total d'événements réalisés au 31/12/22
		Distanciel	Hybride	Présentiel	Distanciel	Hybride	Présentiel	Distanciel	Hybride	Présentiel		
Modalités d'intervention	Invité	21	1	3	6	2	26	5	0	15	79	140
	Organisateur	8	1	7	6	1	12	1	0	23	59	
	Participant	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	
	Total par semestre	29	2	10	12	3	39	6	0	39		
			41			54		45				

Le nombre semestriel de ces événements est globalement constant (les deux S2 comprennent les mois d'été, moins propices à la tenue des interventions).

En parallèle, il est noté une évolution au niveau de la répartition des périmètres couverts par ces événements territoriaux, mais sous un angle autre que constaté lors des précédents mois : d'une prépondérance des événements nationaux en 2021, les périmètres ciblés étaient relativement équilibrés à la fin du mois de juin 2022. Par la suite, au 30/06/2022, les trois échelles étaient plus équitablement réparties :

A ce jour, il est constaté une proportion plus forte des événements à destination des collectivités, en lien avec l'accompagnement progressivement concrétisé auprès des EPCI engagés, 75 des 147 étant à leur rencontre.



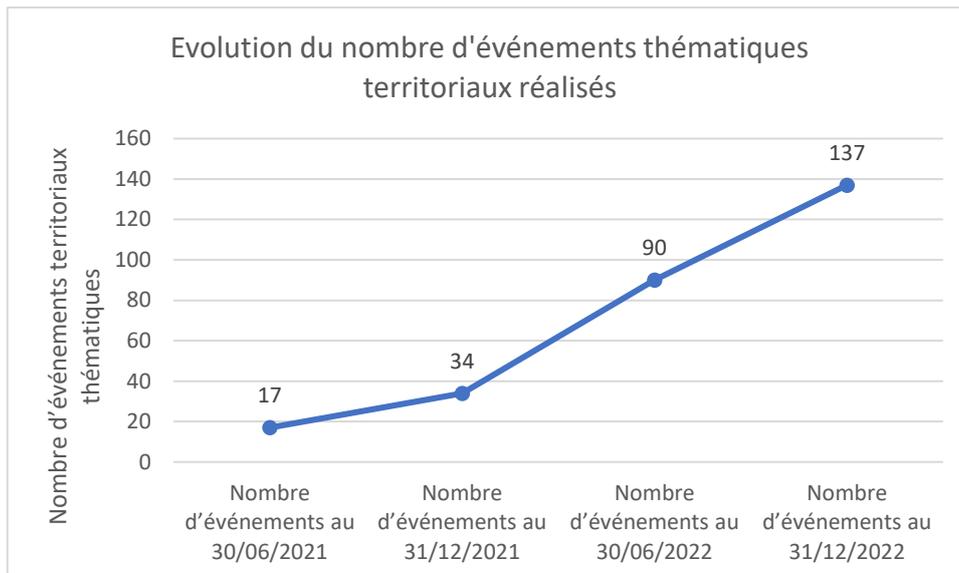
Durant le deuxième semestre 2022, ces interventions ont en grande majorité été réalisées à l'échelle de la collectivité, soit 36 des 44 événements précisés.

Ceci permet aux équipes d'InTerLUD et intervenants d'avoir une approche adaptée aux différents besoins, en apportant des informations adaptées aux différents contextes : contenu transversal, technique au regard de besoins propres à des EPCI, échanges avec des représentants présents aux différentes échelles... Avec l'opérationnalisation progressive de l'accompagnement auprès des collectivités, via les chartes d'engagement notamment, et les retours d'expériences suite à la mise en œuvre de la démarche, ce qui se traduit également par l'évolution de la diversité des thématiques abordées : sur la base des thématiques renseignées, et des catégorisations effectuées, 15 sujets différents ont été traités durant ce dernier semestre (11 lors du précédent), avec l'apport d'enjeux d'emprise plus territoriale, tels que l'aménagement du territoire, les aires de livraison ou encore les circuits courts.

Néanmoins, la moitié de ces événements présente un axe plus pédagogique ou informatif autour des enjeux de la LUD et de la démarche InTerLUD. Ces proportions rejoignent les thématiques des événements à destination des acteurs économiques et leurs représentants

Sur les 72 événements renseignés, ce sont au moins **4 030** qui se sont mobilisés (hors interventions réalisées lors d'événements organisés par des partenaires).

Le nombre de cibles touchées suit globalement la même tendance d'évolution que depuis le premier semestre 2021, mais montre néanmoins une très forte augmentation des collectivités et acteurs économiques concernés.



Ceux-ci ont été les principaux destinataires des événements de ces 6 derniers mois, confirmant la tendance constatée au 30/06/2021 d'une augmentation progressive de ce cœur de cible, au contraire de la catégorie « Professionnels et leurs représentants ».

Par ailleurs, ces dernières sont toujours majoritairement représentées par des collectivités moyennes, de plus de 100 000 habitants, avec un ratio qui n'a que peu évolué parmi les 69 ayant participé (51%), et majoritairement sans ZFE (59%). Parmi elles, il peut également être précisé qu'au moins **40** des 61 collectivités engagées ont participé à un événement territorial, et **69** des 150 collectivités rencontrées. Ce ratio augmente progressivement depuis le premier semestre de mise en œuvre du programme

On observe ainsi une diversification des cibles de ces événements territoriaux, des participants, ainsi qu'un certain rééquilibrage parfois noté. Maintenant menés en grande partie en présentiel, le panel représenté est alors plus complémentaire, et les échelles d'organisation permettent aux différents acteurs d'être représentés de manière pertinente, touchant les parties prenantes de l'écosystème de la LUD.

4. S5 - Bilan des formations données aux collectivités

Dans le cadre de la déclinaison du programme et de l'accompagnement des collectivités à la mise en œuvre des chartes, **3** sessions de formation des EPCI ont à ce jour été réalisées, soit une de plus que précédemment. Celle-ci a été suivie par 16 collectivités et 41 personnes, soit une représentation plus faible de chaque EPCI. Les Chargés de mission / Chefs de projet ou Directeurs / Responsables / Chefs de service restent les niveaux hiérarchiques les plus représentés.

Le questionnaire de satisfaction transmis suite à ces formations n'a recueilli que 6 réponses, ce qui limite fortement leur représentativité statistique. Il peut néanmoins être relevé que ces 6 répondants ont apporté des avis en proportions similaires aux questionnaires précédents : les formations revêtent une importance forte dans **l'apport d'éléments de cadrage de la logistique urbaine, afin de bien appréhender cette thématique et initier la réflexion au sein des collectivités.**

Les retours émis plus directement après les formations ont mis en évidence une appréciation forte des retours d'expérience et interviews, facilitant l'identification de pistes concrètes, de méthodologies d'action. Le cadrage théorique ainsi que les fiches actions sont des apports qui permettent une bonne compréhension de la démarche et une meilleure acculturation de la LUD.

Les besoins à prendre en compte pour la suite porte principalement sur des échanges plus poussés avec d'autres collectivités, notamment plus avancées dans la démarche ou sur la LUD de manière générale. Ces exemples d'actions menées, avec par ailleurs des présentations concrètes de cahiers des charges, rendent plus lisibles les différentes possibilités d'action, et permettent aux collectivités de se projeter dans leur démarche. Pour la suite de cet axe, il est attendu l'abord de sujets plus spécifiques, territoriaux.

5. S6 - Bilan des formations données aux BE

Au terme du deuxième semestre 2022, 18 bureaux d'études s'étaient inscrits et ont fait l'objet de formation. Ces sessions ont permis de former 27 personnes différentes, issus majoritairement de bureaux d'études travaillant sur les enjeux de logistique urbaine dans sa globalité. Une nouveauté ici constatée concerne la participation à ces formations de bureaux travaillant sur la thématique de la performance des entreprises / Supply chain. Par cette thématique additionnelle, la LUD pourrait être alors intégrée à une échelle plus large au sein des entreprises.

6. S7 - Bilan des actions d'ingénierie de formation

La première étape nécessaire à la réalisation des actions d'ingénierie de formation a été une collecte d'informations et de données, issues de sources multiples, afin de pouvoir repérer les besoins des différents acteurs, les catégoriser, pour in fine apporter des réponses au travers de formations et outils adaptés. Par les actions déclinées (rencontres, questionnaires...), l'idée était ainsi de dessiner une vue globale des manques ressentis par les différents acteurs face à l'enjeu de la LUD, et ensuite de réfléchir à des supports de formation à développer.

La réalisation d'une cartographie de l'écosystème InTerLUD a ainsi permis de définir 4 grandes fonctions, reprenant différentes thématiques déclinées en compétences liées à la LUD (savoir, savoir-faire, savoir-être). Ces fonctions sont les suivantes :

- Exploitation ;
- Conduite livraison ;
- Référent logistique urbaine durable ;
- Gestion de flotte.

L'objectif des actions d'ingénierie est bien d'enrichir les compétences de ces grandes fonctions en lien avec une pratique plus durable de la logistique. Par les échanges réalisés, des manques ont continué à être relevés, un total de 86 besoins et compétences ayant été recensés au 31/12/22. Bien que la catégorie « Référent LUD » continue à être celle nécessitant le plus d'accompagnement (42 besoins exprimés), ce dernier semestre a principalement permis d'approfondir les compétences à

développer/renforcer au niveau de la « Gestion de flotte » - « Exploitation ». **91 acteurs ont ainsi été rencontrés**, soit un rendez-vous réalisé durant ce deuxième semestre 2022 (en direction d'une organisation professionnelle nationale).

Pour pouvoir répondre à ces enjeux de formation, **39 supports ont été identifiés** à la date du 31/12/22, soit 3 de plus que précédemment, ce qui permet de continuer à enrichir l'offre de formation proposée.

Le développement de ces outils suit une « séquence » de travail, différentes étapes permettant de caractériser des typologies de supports adaptées (entretiens), de concevoir les contenus et les expérimenter, jusqu'à leur mise en ligne pour les diffuser :

1. Etape exploratoire
2. Ateliers de conception
3. Réalisation de contenus sur un échantillon test, dans une optique de modification, complément et précision des outils
4. Etape d'expérimentation des outils
5. Communication autour des outils

Toutes ces étapes se font au cas par cas, pour chaque outil et catégorie, pouvant évoluer ou intégrer de nouvelles étapes. Elles ont été décrites comme globalement respectées, certaines pouvant être effectuées en parallèle, et aux déroulés parfois adaptés aux demandes des partenaires et collaborations.

35 supports étaient terminés à la date de cette analyse (6 ont donc été finalisés durant ce semestre), dont 28 portant sur la fonction de « Référent LUD », en lien avec les fortes demandes exprimées. En termes de thématiques, l'avancement a uniquement concerné la « Conduite livraison ».

L'élaboration de ces supports se fait de manière collaborative, avec les parties prenantes des différents axes de formation. A ce jour, les phases préparatoires de leur construction ont permis d'intégrer les retours des différents professionnels lors de groupes de travail ayant réuni **144 structures différentes**, dont 19 uniquement sur le deuxième semestre 2022, en particulier des collectivités et entreprises.

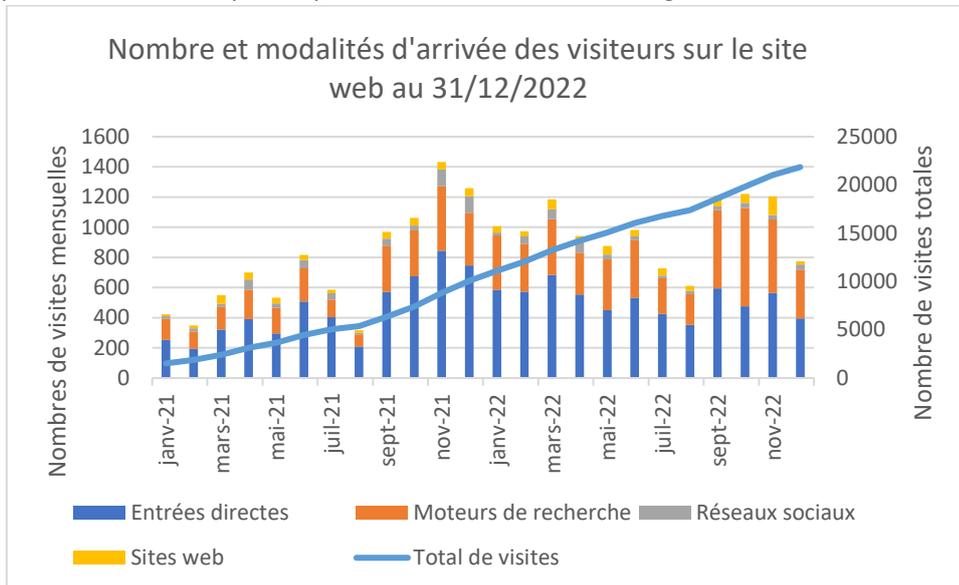
Au regard de l'objectif et de la spécificité de cet axe, l'enjeu est bien de savoir si les nombreux manques ayant été identifiés au préalable ont pu, ou vont pouvoir, être comblés par les supports et formations développés, plus que de discuter des évolutions quantitatives des actions menées. Une expérimentation des supports est alors nécessaire avant la finalisation des supports, pour pouvoir s'assurer de leur pertinence et compléter au besoin. Ceci a été réalisée sur l'ensemble des catégories et outils au travers de 22 ateliers réalisés au total (9 durant de dernier semestre, et 2 sur la période janvier à juin 2022). Cette phase de « test » reste en cours pour permettre in fine la diffusion des 4 supports en cours d'élaboration au 31/12/22.

7. S8 - Bilan des actions de communication

Sur la période du 01/05/2020 au 31/12/2022, la communication autour d'InTerLUD a d'une part été effectuée par la présentation du programme dans le cadre de **4 salons nationaux et 2 rencontres nationales**, comptabilisant **1 483 participants**. Le nombre moyen de participants par événements se maintient (environ 150 par salon).

La diffusion d'informations concernant la démarche est également réalisée par le biais de différents réseaux sociaux, dont l'audience illustre les résultats :

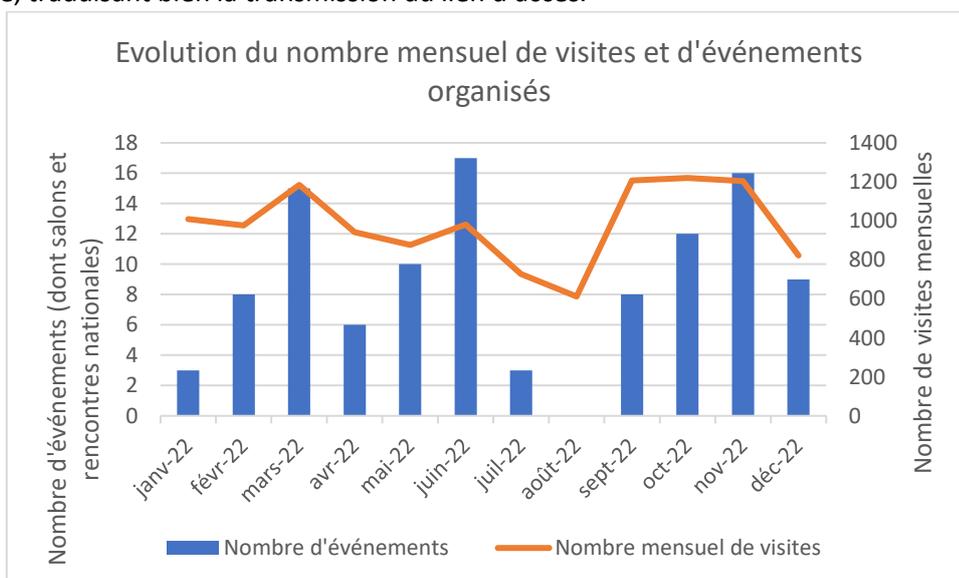
- à la date du 31/12/2022, le site web comptabilisait **21 857 visiteurs uniques**. Ce nombre, lissé sur la période courant depuis septembre 2020, continue d'augmenter de manière constante.



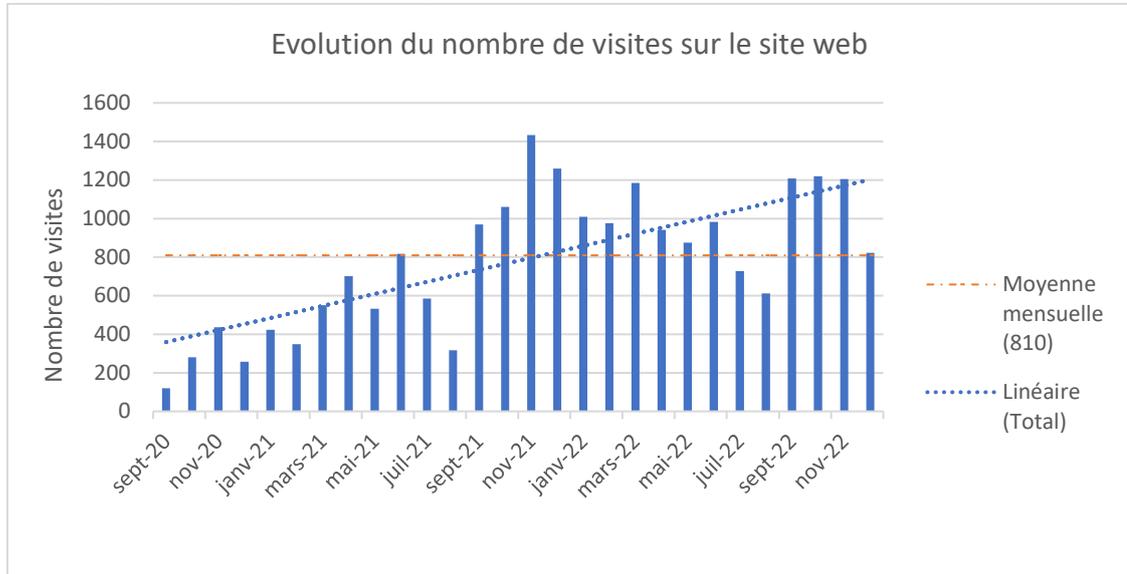
Ces visites se font principalement par entrées directes ou moteurs de recherche (environ 78% du nombre de visites totales depuis septembre 2020), traduisant une arrivée suite à l'URL du site transmis directement, ou la volonté de recherche complémentaire suite à une première mention du programme. Ces deux modes restent toujours les privilégiés depuis le lancement du programme.

Des pics que l'on peut qualifier de cycliques sont constatés sur les mois de mars, juin ainsi que de septembre à novembre 2022, phénomène déjà constaté durant l'année 2021.

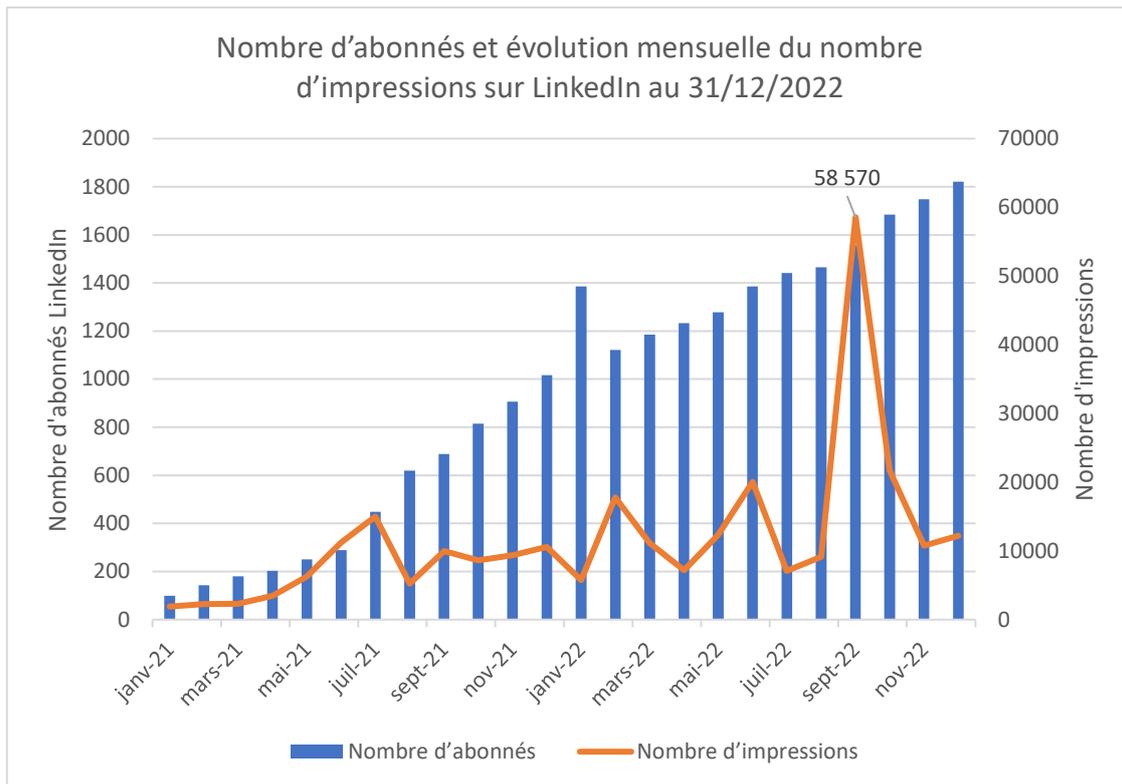
Une mise en parallèle avec le nombre d'événements tenus (salons et rencontres nationales compris) met en évidence un lien de causalité relativement marqué : les mois plus concernés par l'organisation de rencontres, séminaires, groupes de travail... sont ceux durant lesquels il est recensé le plus de visites sur le site web, et ce de manière plus marquée par une entrée directe, traduisant bien la transmission du lien d'accès.



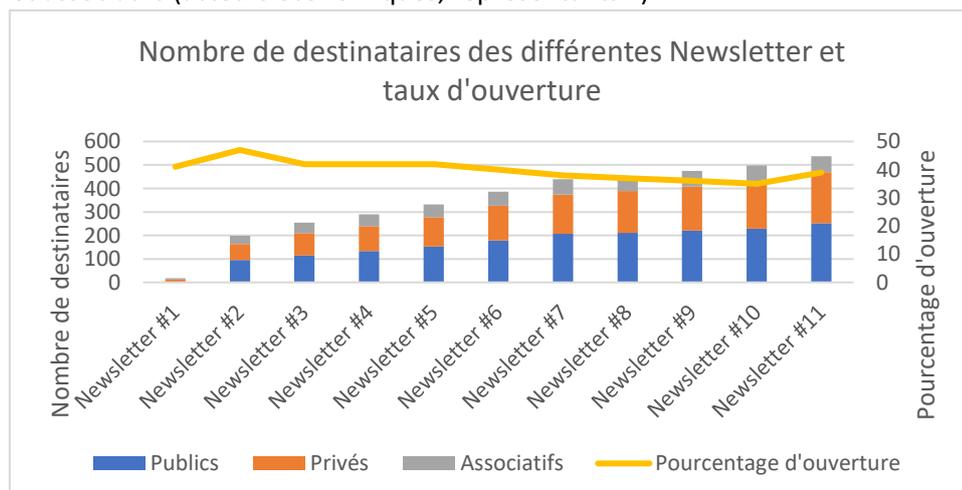
En outre, la moyenne de la fréquentation mensuelle augmente progressivement, traduisant de manière globale la réussite de la diffusion de plus en plus large d'informations sur le programme et l'initiation des participants à une réflexion sur la LUD. Sur l'ensemble de la période regardée (28 mois), cette moyenne mensuelle est de 810 visites, tandis qu'elle était de 730 au 30/06/2022 (965) ces 6 derniers mois. Cette valeur a par ailleurs été dépassée sur toute la période septembre 2021 à juin 2022.



- le réseau LinkedIn compte quant à lui **1 821 abonnés** à ce jour, en intégrant les comptes de LLC et Rozo. Le nombre d'abonnés mensuels continue d'évoluer de manière constante, les variations d'afflux constatés précédemment sont ici moins évidents. Néanmoins, lorsqu'on réalise un focus sur le nombre d'impressions, on met en évidence une très importante augmentation durant les 4 derniers mois, fortement marquée en septembre puis qui décroît tout en restant supérieur aux moyennes constatées auparavant. En parallèle, durant ce mois de septembre, le cumul des actions de communication pourrait expliquer ce pic : 13 publications « organiques » ont été faites, 8 événements ont été tenus, une newsletter et 10 publications dans la presse externe ont été diffusées.



- enfin, en ce qui concerne les newsletters, les constats sont les mêmes que précédemment, décrivant une déclinaison pérenne et progressivement amplifiée de la diffusion d'informations par ce biais : **augmentation constante du nombre de destinataires de la newsletter**, ceux-ci étant maintenant au nombre de 538. Les cibles et leurs proportions restent similaires, ainsi que les taux d'ouverture, le nombre d'acteurs réellement informés est donc bien multiplié et toujours autant diversifié. Les acteurs publics, bien que plus représentés au sein des destinataires (environ 46% sur toutes les newsletters), sont ceux présentant le taux d'ouverture le plus faible, indiquant un taux de pénétration plus important chez les acteurs privés et associatifs (acteurs économiques, représentants...).



Les citations d'InTerLUD sont de plus en plus fréquentes dans la presse extérieure, 62 publications ont été recensées durant le dernier semestre. Les canaux se multiplient ainsi, pouvant varier les typologies de presse et acteurs touchés.

Le nombre et le profil des interlocuteurs, bien que le ratio n'ait que peu évolué en termes de diversification, illustre une portée de plus en plus forte de la démarche InTerLUD. Des hausses de fréquentations des réseaux et nombres de contacts continuent à être relevées lors des mois correspondant à la déclinaison d'actions plus larges de communication (webinaires, newsletter...), réelle illustration de la portée de ces événements.

Le rôle des actions de communication est ainsi bien perceptible au regard de l'augmentation croissante des visiteurs et acteurs concernés, informés par les différents canaux. Ils continuent par ailleurs à être de plus en plus nombreux au grès de la mise en œuvre d'InTerLUD, maintenant pleinement rentrée dans la phase opérationnelle d'accompagnement. Au regard de la temporalité, au-delà d'une simple prise de connaissance de la démarche ou d'une volonté d'approfondir les éléments abordés par l'équipe d'animation rencontrée, ces constats indiquent une certaine adhésion au programme dans le cadre d'une recherche d'aide qui permettrait d'adresser les besoins et enjeux perçus par chacun.